

Service instructeur

Service Insertion et Développement Local

10^{ème} **Commission** –
N° CP-2015-6-10-5

Service consulté

**MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION
CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE
DÉPARTEMENTALE D'INSERTION
SUR LE PAYS DE LA RÉGION MULHOUSIENNE 2015-2016**

Résumé : La forte augmentation des dépenses de revenu de Solidarité active (rSa) amène le Département à faire de sa politique d'insertion un enjeu majeur.

La stratégie 2015 repose sur une dynamique décloisonnée et de co construction en interne et en externe, avec notamment la Maison de l'emploi et de la formation du pays de la région mulhousienne (MEF), porteuse du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie). Cette action partenariale vise à renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du rSa, vecteur essentiel à la sortie du dispositif.

La présente convention de partenariat a pour objet la mise en synergie des dispositifs d'insertion respectifs de la collectivité et de la MEF.

La plus value attendue est la démultiplication de l'offre d'accompagnement à destination des bénéficiaires du rSa sur le territoire mulhousien, particulièrement en tension. Concrètement, la valorisation pour partie de certains crédits d'insertion du Département, soit 485 000 € (12 référents et 940 places d'accompagnement) permet à la MEF d'appeler 1,2 M€ de Fonds Social Européens (FSE). Au total, sont ainsi disponibles 33 référents et 3 000 places d'accompagnement, dont 1 660 pour des bénéficiaires du rSa. Aux côtés des crédits du Département, la MEF mobilise également d'autres fonds publics.

Depuis 2010, le Département agit dans le cadre de cette collaboration qui permet une mobilisation plus importante du FSE sur un territoire donné, sans effort financier additionnel pour la collectivité.

De même, ce mode de partenariat avec la MEF prévoit un partage de la gestion et des risques administratifs, juridiques et financiers des crédits FSE.

Ce rapport est une valorisation des crédits d'insertion du Département (485 000 €) déjà engagés.

La collaboration entre la Maison de l'emploi et de la formation du pays de la région mulhousienne et le Département s'ancre sur une expérience réussie de 5 ans, la première signature de convention de partenariat datant de 2010. Depuis lors, il s'agit d'optimiser l'accompagnement socioprofessionnel du public bénéficiaire du rSa sur le territoire de la Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) de la région mulhousienne.

Ce partenariat permet une mobilisation plus importante du Fonds social européen (FSE), sur un territoire donné. Ce type de financement est le principal instrument pour les dispositifs d'accès à l'emploi dont la MEF a la gestion et permet d'assurer le fonctionnement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie).

D'ailleurs, s'appuyant sur les compétences et l'expérience de la MEF, le Département l'a fortement soutenue auprès des instances régionales de gestion du FSE (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes - SGARE - et Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - DIRECCTE) pour qu'elle puisse être maintenue dans ses missions d'Organisme intermédiaire, gestionnaire du FSE via le Plie.

Cette répartition de la gestion des fonds européens à destination de l'insertion permet à la collectivité de réduire les charges et les risques administratifs juridiques et financiers dans le cadre de ce périmètre fortement contrôlé.

Pour les années 2015 et 2016, la MEF et le Département du Haut-Rhin entendent poursuivre leur partenariat aux fins d'intégrer, dans leur dispositif respectif, l'accompagnement des bénéficiaires du rSa.

En pratique, les crédits d'insertion, relevant de la politique départementale au titre de l'item « préparation à l'emploi et à la formation » (PEF), votés lors de la Commission permanente du 24 avril 2015, pour un montant de 485 000 €, sont mis à disposition du Plie, grâce à cette convention, en tant que contrepartie, lui permettant de solliciter la part de FSE qu'il a en gestion, soit environ 1,2 M€ pour 2015.

Au final, cette opération a pour but d'augmenter fortement l'offre d'accompagnement dans un parcours d'insertion vers l'emploi des bénéficiaires du rSa résidant sur le territoire de la région mulhousienne, sans dépense additionnelle : 21 référents et 720 places d'accompagnement supplémentaires.

En terme de résultats 2014, on note 3 069 personnes suivies dont 1 961 bénéficiaires du rSa et 229 sorties positives vers l'emploi (CDD 6 mois ou CDI, intérim 6 mois, CAE, création d'entreprise) ou formation (validation d'un niveau V -CAP BEP- ou d'une certification professionnelle).

Pour 2015, les objectifs sont le suivi de 3 000 personnes, dont au moins 50 % de bénéficiaires du rSa, et 250 sorties positives, dont au moins 50 % de ce même public.

Il est proposé d'approuver et d'autoriser la signature de la convention correspondante, jointe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN